Descriptif plafond suspendu acoustique

**Gamme LINEA – Modèle 9.2.3**

**Lot plafonds suspendus**

## Généralités

Le plafond suspendu sera réalisé avec des panneaux modèle **9.2.3** de la gamme **LINEA,** marque **Laudescher,** conformes à la norme EN 13964 plafonds suspendus et bénéficiant d’un marquage CE.

La mise en œuvre du plafond suspendu s’effectue conformément aux préconisations du fabricant et selon les normes en vigueur (NF EN 13964) ou règles de bonnes pratiques de mise en œuvre. Les dalles de plafond peuvent être posées et déposées fréquemment sans vissage et sans nécessité d’outil.

La prestation comprendra la fourniture et pose des panneaux, avec ou sans complément acoustique, de l'ossature primaire et secondaire (si nécessaire) ainsi que de toutes prestations annexes telles que : mise en place d’échafaudages, découpes, réservations, chutes, jouées, suivant les plans de calepinage fournis par l’entreprise.

## Description du plafond acoustique

Le plafond acoustique sera de type :

Gamme : **LINEA**

Modèle : **9.2.3**

Épaisseur hors tout : 55 mm

Section des lames : 90 x 20 mm

Espacement entre lames : 30 mm

Pourcentage d’ouverture : 25%

Contre-lattes arrière noires : 34 x 45 mm

Réaction au feu : *[sélectionner la valeur]*  **F / B-s1,d0 / B-s2,d0** selon la norme EN 13501-1.

Bois massif : *[sélectionner la valeur]*

* Pin
* Chêne
* Douglas
* Sapin blanc

Aspect de finition : *[sélectionner la valeur selon milieu de destination]*

* Naturelle
* Vernis
* Wax Color
* Wax color + Vernis

Wax Color au choix de la maitrise d’œuvre *[sélectionner la valeur]* : Blanc, Miel, Chocolat, Merisier, Acajou, Gris, Wengé, Chêne, Chêne Blanc, Douglas, Vert, Noir

* Type de bord : bord D/C
* Dimensions modulaires panneaux : 1880 x 600 mm et 1265 x 600 mm

## Recommandations acoustiques

La performance acoustique sera atteinte par l’adjonction de dalles rigides acoustiques en laine de roche surfacées d’un voile noir (format 600 x 600 ; épaisseur 20 ou 22 ; 2,4 kg/m²).

Les valeurs seront conformes aux normes ISO 354 et ISO 11654 sur plénum de 250 mm.

Indice pondéré : αw = 0,50 (LM)

Classe d’absorption : Classe D

Toute modification des matériaux préconisés ainsi que l'emploi de matériaux n'ayant pas fait l'objet d'un rapport d'essais (français ou européen) précisant leurs caractéristiques acoustiques sera subordonnée à l'accord préalable écrit de la maîtrise d'œuvre. En aucun cas de simples extraits de documents commerciaux ne pourront se substituer à un rapport d'essais en laboratoire.

## Recommandations feu

Le produit devra justifier d’essai réalisé sur le produit fini dans un laboratoire agréé COFRAC selon la norme EN 13501-1.

Réaction au feu : **F / B-s1,d0 / B-s2,d0** selon la norme EN 13501-1

## Performances techniques

* Résistance à l’humidité : selon classe des locaux
* Entretien : dépoussiérage, époussetage. Les panneaux LINEA ne doivent en aucun cas être nettoyés à l’aide d’un produit détergent ou aqueux.
* Stockage : les produits de la gamme LINEA doivent être stockés à plat, dans des locaux hors d’eau, hors d’air chauffés à hygrométrie constante. Les produits de la gamme LINEA doivent être stabilisés dans le local de destination 48 h minimum avant sa mise en œuvre.

## Performances environnementales

* Le produit pourra justifier d’un certificat **PEFC™** ou **FSC®** prouvant la traçabilité du bois
* Le produit devra être certifié Cradle to Cradle
* Le produit devra justifier d’un classement COV selon EN ISO 16000-3, 6, 9 et 11 conformément au décret en vigueur
* Le produit devra attester d’un indice carbone, au travers d’une fiche FDES nominative publiée sur la base INIES [www.inies.fr](http://www.inies.fr) et justifier de performances égales ou inférieures à :

Taux biosourcé : **10,2 kg / UF**

Stockage biogénique: **4,5 kg CO2 eq./UF**

Impact carbone : **1,82 kg CO2 eq./UF** (« Potentiel de réchauffement global » durant le « cycle de vie »)

## Mise en œuvre

* La mise en œuvre s’effectuera sur ossature T24 noire, cachée par un système breveté, selon les normes en vigueur (NF EN 13964) et règle de bonne pratique par pays.
* La mise en œuvre permettra la dépose fréquente des panneaux sans vissage ni utilisation d’outil.
* L’entraxe des porteurs T24 sera de 600 mm et suspendu tous les 1200 mm à la structure porteuse supérieure et entraxe maintenu par une barre d’écartement minimum par panneau.
* La finition en rive est assurée par une cornière afin d’assurer un joint creux périphérique.